

ORGANISATION ENTRAINEMENTS DE FOOTBALL ESSOR  
PROCTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Les activités de sports collectifs ont été autorisées à reprendre dans les conditions prévues par le décret n°2020-663 du 31 mai 2020 prescrivant les mesures nécessaires pour faire face à l'épidémie du Covid 19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

En fonction des préconisations faites par l'Etat dans le décret 2020-860 du 10 juillet 2020 et suite à la newsletter numéro 6 fourni par la ligue de Bretagne de Football, L'ESSOR met en place un protocole sanitaire pour la reprise des entraînements de Football du club afin de préserver la santé des joueurs qui reste la priorité.

MESURES SANITAIRES ET COMPORTEMENT A ADOPTER

Réfèrent Covid 19 : Sébastien Le Dévéhat – 06/16/97/39/48

Rôle :

- S'assurer que l'ensemble des règles, comportements et gestes barrières définis est porté, par tous les moyens possibles (site internet, mail, affichage), à la connaissance de tous les pratiquants et du public présent sur la structure et affiché en évidence à plusieurs endroits sur le lieu de pratique.
- S'assurer que les règles, comportements et gestes barrières sont respectés par tous.
- S'assurer qu'un suivi complet de la présence des joueurs est réalisé et disponible rapidement pour les autorités en cas d'enquête sanitaire concernant un des participants aux stages sportifs.

**Le réfèrent de par son rôle peut s'autoriser d'exclure toute personne ne respectant pas les mesures sanitaires.**

**Le réfèrent s'assure de la prise en compte et de l'engagement de chaque joueur de ce protocole sanitaire.**

REGLEMENTATION SPECIFIQUE

- Les activités physiques et sportives seront organisées dans le respect des mesures d'hygiène, de la réglementation applicable aux activités sportives et des prescriptions du décret n°2020-663 du 31 mai 2020 ainsi que dans la newsletter numéro 6 fourni par la ligue de BRETAGNE.

- La mise en place de la séance proposée tiendra compte de la distanciation et des gestes barrières en mettant en place les espaces préconisés par la Ligue de Bretagne.
- L'usage des vestiaires et des sanitaires est interdit. A ce titre, les joueurs devront arrivés en tenue ou se changer dans les tribunes en respectant un espace de 4 m2 entre chaque joueur
- L'usage des vestiaires et douches est interdit.

### REGLES, COMPORTEMENTS ET GESTES BARRIERES

- Les Joueurs devront respecter les règles et comportements sanitaires édictés.
- Les Joueurs ne doivent en aucun cas venir aux entraînements en cas de toux, fièvre et difficultés respiratoires.
- Les Joueurs devront venir en tenue et avoir en leur possession leur gel hydro alcoolique.
- Le lavage des mains devra être réalisé, à minima à l'arrivée dans le stade, avant et après l'entraînement, le soir avant de rentrer chez soi.
- L'accueil des joueurs se fera dans une zone matérialisé mise en place au sol par des plots devant le terrain avec la distanciation nécessaire.
- Le Matériel Pédagogique ne pourra être manipulé que par les éducateurs ou personnes habilitées
- Les joueurs devront utiliser pour s'hydrater une gourde personnelle qui ne pourra être prêté. Le club mettra à disposition de l'eau pour remplir les gourdes mais la bouteille ne pourra avoir qu'un usage individuel.

#### **Port du masque :**

- le port du masque est obligatoire pour les éducateurs et pour les Joueurs en dehors des temps d'activités soit de l'arrivé au stade jusqu'au terrain et de la fin de l'entraînement jusqu'à la sortie du stade. Les joueurs devront donc avoir leur propre masque pour respecter cette disposition.

**Accueil :**

- L'accueil des joueurs se fera entre 18 h 30 et 19 heures et les joueurs seront dirigés vers leurs espaces respectifs matérialisés au sol.
- Pour le départ du soir, les participants sortiront à la fin de l'entraînement soit individuellement, soit avec des participants du même groupe.

**Manipulation du Matériel :**

- Le matériel (ballon et autres matériels pédagogiques) sera désinfecté à l'issue de l'entraînement.

**Nettoyage des Locaux :**

A définir avec la Ville de Locmiquélic, propriétaire des lieux.

**Information :**

- Protocole sanitaire fourni aux joueurs par informatique en amont du premier entraînement.